



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Trécession qu'il y aura une séance extraordinaire, tenue à huis clos, le **lundi, 22 février 2021 à 18 h** à la Salle municipale Réjean-Morissette au 330, rue Sauvé.

Le seul point à l'ordre du jour sera :

1. Modification du règlement 281 concernant les taux de taxes pour l'année financière 2021

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur ce sujet. La séance se fera à huis clos en raison de la COVID-19.

Donné à Trécession, ce dix-septième jour du mois de février de l'an deux mille vingt et un.

Chantal Poliquin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Trécession, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 8 h 30 et 17 h, le septième jour du mois de janvier deux mille vingt et un.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 février 2021.

Chantal Poliquin
Directrice générale et secrétaire-trésorière